

LES GALOPS DE PLEINE NATURE 19

LES GALOPS DE PLEINE NATURE

Après de nombreux tests réalisés durant les années 1998 et 1999, le 1^{er} janvier 2000, les Galops de Pleine Nature étaient enfin officialisés, permettant ainsi aux établissements de découvrir un nouvel outil pédagogique adapté au tourisme équestre.

▪ FONCTIONNEMENT

Les Galops de Pleine Nature ont pour objectif de former des cavaliers d'extérieur compétents qui atteindront au cours des différents niveaux - au nombre de sept - l'autonomie nécessaire pour se déplacer à cheval en toute sécurité.

Ces Galops fédéraux reprennent dans leur progression les fondamentaux de l'équitation. Ils sont articulés autour de quatre parties : la pratique à cheval en extérieur, les connaissances générales et les soins, la connaissance du milieu, la topographie-orientation.

Un Galop ne peut être validé que si le candidat obtient le minimum de points requis à chaque épreuve.

Les Galops de Pleine Nature sont un formidable outil de travail et de développement, tant pour former les pratiquants et les futurs professionnels que les compétiteurs de TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition).

▪ DES GALOPS 1 A 4 : APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE.

Le programme de ces 4 premiers examens a pour objectif de développer conscience et connaissance du milieu naturel et l'autonomie à cheval.

La partie théorique prévoit les soins élémentaires à la préparation d'un cheval et des notions d'entretien, d'alimentation des équidés et d'hippologie.

En topographie et orientation, étude du terrain, lecture de carte et utilisation d'une boussole sont au programme.

L'épreuve de connaissance du milieu naturel comporte un apprentissage de la faune et de la flore.

L'évaluation technique à cheval se fait sous la forme d'un parcours en terrain varié, circuit présentant un éventail de difficultés naturelles ou simulées, où les candidats seront jugés sur la maîtrise de leur équilibre, du contrôle de la direction et de la vitesse. On retrouve alors les trois fondamentaux de l'équitation qui sont : s'équilibrer, tourner, avancer.

Les parcours sont conçus de manière à évaluer l'autonomie du cavalier, son adaptation au terrain sur lequel il évolue, notamment au niveau de son équilibre) le contrôle des allures et de la direction ainsi que le travail en main.

▪ **LES GALOPS 5,6 ET 7 : SE PERFECTIONNER.**

A ce niveau, la théorie devient de plus en plus précise. Des connaissances approfondies du cheval et de son entretien sont demandées. L'examen comporte aussi une épreuve pratique supplémentaire, un Parcours d'Orientation et de Régularité (POR).

▪ **PREPARER LES EPREUVES**

Le Manuel officiel de préparation aux examens fédéraux « Être cavalier de Pleine Nature – Galop 1 à 4 » est publié aux éditions Lavauzelle.